

Mesures incitatives en faveur du renouvelable

L'Algérie a décidé de soutenir le développement des Energies Renouvelable par la mise en place d'un dispositif pour encourager l'investissement et pour instaurer un tarif de rachat avantageux dans ce domaine.

En effet, le programme algérien de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique a été consolidé, récemment, par la promulgation de deux arrêtés interministériels fixant la nomenclature des recettes et des dépenses imputables sur le "Fonds national pour les énergies renouvelables et la cogénération" ainsi que les modalités de son suivi et de son évaluation.



D'autre part, deux autres textes de loi sont en cours de préparation. Ils portent sur l'achat garantis d'électricité et sur l'institution d'un certificat de garantie d'origine des équipements et installations de production d'électricité de source renouvelable.

Dans ce contexte, le Centre de Développement des Energies Renouvelables a entrepris depuis longtemps des travaux de recherche visant à étudier l'impact de l'électricité produite par les sources renouvelables sur le réseau de transport et de distribution national. L'objectif de ces travaux est d'analyser les contraintes, anticiper les problèmes liés à l'injection de l'électricité d'origine renouvelable dans le réseau, améliorer la fiabilité et la sécurité des systèmes, proposer des normes et standards d'interconnexion et développer des modèles de prévision et de prédiction ainsi que le monitoring.

En matière de certification d'équipements, le CDER se dotera prochainement de laboratoires d'homologation, d'accréditation, aux normes et réglementations nationales, des différents équipements et composants produisant de l'énergie renouvelable. De plus, le CDER s'équippa d'un laboratoire d'étalonnage des instruments de mesure du rayonnement solaire au niveau Maghrébin.

L'ensemble de ces actions de Recherche et Développement viendraient en appui à l'application prochaine des incitations prévues par la législation.

Ces incitations, longtemps attendues, doivent permettre aux citoyens et aux industriels de s'équiper en moyens de production d'énergie renouvelable. La rentabilité de ces installations sera sans doute la condition principale de la réussite du programme national de développement des Energies Renouvelables dans un marché local où la concurrence technologique est difficile. Le déploiement des énergies renouvelables favorisera sans doute la création de petites et moyennes entreprises ainsi que de nouveaux métiers dans le domaine du renouvelable.

Prof. Noureddine Yassaa
Directeur de l'EPST CDER